

COMPTE RENDU MUNICIPAL DU 03/02/2011

Présents : Mrs LABORDE, COURTY, LAHILLADE, LE GARREC, TOUYA, RIU, FRADET, YVORA.
Mmes CLAVERIE, DUVERDIER, EXPERT.

Excusés : Mmes ADOUE, LESGARDS, Mrs SOMERVILLE et LASSALLE.
Mme DUVERDIER Valérie est nommée secrétaire de séance.

*** Présentation du Plan Communal de Sauvegarde.**

Deux personnes chargées de la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde ont fait un exposé précis au conseil municipal, détaillant ainsi les obligations, les démarches et travaux à mettre en oeuvre pour l'élaboration d'un PCS.

*** Photocopieur Ecole.**

Le photocopieur de l'école ne fonctionne plus et nécessite d'importantes réparations. Le conseil municipal, ayant étudié les différents devis proposés, après en avoir délibéré, décide de renouveler le matériel et retenir la proposition des Ets HAMMER pour un montant de 905,00 € H.T.

*** Droit de préemption urbain terrains Section D 364 et D 273.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité, de ne pas exercer son droit de préemption.

*** Indemnité de conseil au Comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur des Communes.**

Le conseil municipal,

VU l'article 97 de la loi n°82.213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions.

VU le décret n°2.279 du 19 novembre 1982 modifié, précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les Collectivités Territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat.

VU l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires.

Après en avoir délibéré, DECIDE de demander le concours du Receveur Municipal Mr BRAULT pour assurer des prestations de conseil et de confection des documents budgétaires,

DECIDE d'accorder une indemnité au taux de 100 % par an pour le premier trimestre 2010.

*** Orientations budgétaires.**

Chaque commission fait part des projets éventuels chiffrés pour permettre l'établissement du prochain budget d'investissements.

*** Divers.**

- La Direction Environnement du Conseil Général des Landes a adressé à la mairie le compte-rendu de la patrouille de surveillance effectuée par les gardes-nature dans les Barthes sur les communes de Saubusse et Rivière. Rien de particulier n'est à signaler.

- Mr le Préfet informe le conseil qu'il a accordé la médaille d'honneur du travail à : - Mme CLAVERIE Claudine : médaille Grand Or, - Mr BEFFORT Didier : médaille Or et Mr BEFFORT Jean Claude : médaille Vermeil. Nous les en félicitons.

- La directrice de l'école, Sophie LABARRERE, sollicite l'autorisation du conseil pour utiliser la BCD en dehors des heures scolaires pour la confection d'un char de carnaval. Ces ateliers auront lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h30 à 13h30 et de 17h à 18h30. Le conseil municipal répond favorablement à cette demande.

- La Fédération Française de Pelote Basque souhaite organiser dans le trinquet de notre commune, le samedi 2 avril et dimanche 3 avril 2011, un des rassemblements fédéraux des nouvelles compétitions Jeunes de Pelote Basque à Paleta pelote de gomme creuse garçons benjamins. Le conseil donne son accord.

- Le Club de Pelote de Saubusse, en collaboration avec l'Association Culturelle, informe le conseil qu'il est intéressé pour l'organisation du vide grenier le 17 juillet 2011. Le conseil répond favorablement.

- Suite à la demande de Saubusse Sport concernant divers travaux au trinquet, le conseil a mandaté la commission Bâtiments afin de s'en occuper.

- Le conseil a donné son accord pour que le bac à sable de l'Irle soit curé.

- Le groupement AGM se propose de reprendre l'exploitation des viviers, se substituant ainsi au GIE. Le conseil répond favorablement.

- L'amicale Sibusate a renouvelé le bureau lors de sa dernière assemblée, Thierry PASCAL et Lilian CAPERA sont co-présidents.

- Francis Planté remporte le titre de Vice Champion des Landes au Tir à l'Arc. Félicitations.

*** Information concernant la fermeture des PN :**

Le 103 sera fermé du 14 au 22 février.

Le 102 sera fermé du 23 février au 4 mars.

Les deux PN seront fermés concomitamment durant deux jours entre les 15 et 18 février. Il faudra passer par St Geours-de-Maremne.

*** Les rendez-vous du mois ***

- **Dimanche 13 mars : CARNAVAL** : départ du défilé à 15h30 de la Pierrelongue
- **Samedi 19 mars** : 18h30 devant la mairie : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie suivie d'un vin d'honneur à la salle des Fêtes.
- **Dimanche 20 et 27 mars** : Elections Cantonales.